



## Comité inter régional Ile-de-France/Picardie

COMMISSION technique régionale

### FORMATION RECYCLEUR APD VISION AIR – 2012

#### CANDIDAT

Prénom/Nom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Né (e) le ..... à: .....

Email : ..... @.....

Les convocations et les communications étant envoyées par mail, merci d'inscrire votre adresse de façon lisible.

Tél. (de préférence gsm) .....

Niveau de plongeur : ..... Délivré le : .....

Nom du Club .....

N° du Club ..... Licence N° .....

Qualification vêtement sec ou utilisateur habituel : oui/non .....

Possédez-vous un vêtement sec : oui/non ..... Un parachute à soupape : oui/non .....

Possédez-vous un bloc de secours avec détendeur : oui/non ..... Volume : 7l S40 S80

Fait à ..... le : ..... Signature :

#### DATES

##### FORMATION THEORIQUE

Codep Paris, 151 rue Léon-Maurice-Nordamnn  
75013 Paris

**Mercredi 13 juin 19h30-22h00**

**Jeudi 14 juin 20-22h**

**Mercredi 27 juin 20-22h**

##### FORMATION PRATIQUE

Lieu : Saint-Raphaël

**Du 1 septembre soir au jeudi 6 septembre après la  
plongée de l'après-midi**

9 plongées / 8h de formation.

**PRIX DE LA FORMATION : 1 200 €**

**Le tarif comprend :** la formation théorique, l'hébergement, la restauration, les plongées, les gaz et la chaux, la location d'un bloc de secours avec détendeur, l'encadrement, la certification, la location de la machine APD vision.

**ne comprend pas :** le voyage, le repas du samedi soir.

#### LE PRESIDENT DU CLUB

Prénom & Nom: ....., atteste présenter le candidat ci-dessus nommé, au stage recycleur APD vision air organisé par la CTR IdF/Picardie.

Fait à ..... le .....

Signature & tampon du club



## Comité inter régional Ile-de-France/Picardie

### COMMISSION technique régionale

#### PIECES A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

---

Le dossier est à renvoyer à :

Philippe AMATO  
166 avenue de Paris  
92320 CHATILLON

- 1 photo d'identité (inscrire son nom au verso)
- Photocopie de la licence FFESSM en cours
- Photocopie du niveau de plongeur (carte CMAS, niveau 3 minimum)
- Photocopie des qualifications nitrox confirmé
- Photocopie de la qualification vêtement sec (facultatif)
- Photocopie du certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine sportive.
- Photocopie du carnet de plongée attestant de 20 plongées dans la zone des 40m et de 5 plongées nitrox avec pony après la formation nitrox confirmé
- 
- 3 Chèques à l'ordre de la « CTR Ile de France/Picardie ».
  - 400 € encaissé dès la réception du dossier.
  - 400 € encaissé début mai 2012.
  - 400 € encaissé fin aout 2012.

les originaux vous seront demandés au démarrage de la formation

#### MATERIEL NECESSAIRE (n'achetez rien avant la formation)

---

- votre matériel habituel de plongeur.
- Combinaison étanche (facultatif).
- Parachute de palier avec soupape (quelques prêts possibles)
- Un dévidoir (quelques prêts possibles)
- Une plaquette de poignet (quelques prêts possibles)
- Lampe ou phare + Flasheur.

Le dossier est à retourner en mentionnant « **Formation CCR AIR** » au dos de l'enveloppe

**Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter**

- **Philippe Amato**, [tek@ffessm-cd75.org](mailto:tek@ffessm-cd75.org) ou **06.13.42.94.95**
- **Eric Martin**, [tek@codep93.fr](mailto:tek@codep93.fr) ou **06.74.08.44.54**

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 1<sup>er</sup> Mai 2012

Le nombre de place disponible est limité à 4 candidats, les dossiers seront pris par ordre d'arrivée.

Condition d'annulation :

- Entre la date du dépôt du dossier et 3 mois avant le début de la formation : zéro
- Entre le 3<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> mois avant le début de la formation : 200 € retenu.
- Moins d'un mois avant le début de la formation : 1<sup>er</sup> chèque de 400 € retenu.